



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 décembre 2021

Faire un don aux associations d'orphelins de nos Forces de sécurité intérieure

La ministre déléguée auprès du Ministère de l'Intérieur chargée de la Citoyenneté, Marlène Schiappa, a rendu visite ce matin à des militaires de la gendarmerie nationale hospitalisés à l'hôpital Percy à Clamart. Près de 20 000 hommes et femmes des forces de sécurité intérieure sont blessés chaque année dans l'exercice de leur fonction.

Trois associations agissent en faveur des veuves, veufs et orphelins de ceux qui nous protègent et assurent notre sécurité au quotidien, policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers.

La ministre déléguée participe également aujourd'hui à l'émission de Cyril Lignac « *Tous en cuisine* », afin de sensibiliser les citoyens au travail de ces trois associations et lancer un appel aux dons.

Pour faire un don, rendez-vous sur le site des associations :

Police

<https://www.orpheopolis.fr/Nous-soutenir>

Depuis 1921, Orphéopolis a pour vocation principale d'accompagner les familles de policiers endeuillées, de soutenir et accueillir leurs orphelins.

Gendarmerie

<https://www.fondationmg.fr/je-donne/liste-des-campagnes>

Depuis plus de 75 ans, la Fondation Maison de la Gendarmerie agit au profit des veuves, veufs et des orphelins ainsi que de tous les personnels de la gendarmerie et de leur famille, confrontés à des situations de détresse lors de drames tels que le décès ou la maladie.

Sapeurs-pompiers

<https://don.odp-pompiers.fr/odp>

L'ODP est une association à but non lucratif créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET. Elle est reconnue d'utilité publique (décret du 28 janvier 1928) et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République. Son premier rôle depuis sa création : le traitement des décès en Service Commandé.

Contact presse :

Ministère chargé de la Citoyenneté :

01 40 07 21 74

Sec.PRESSECABMINDEL@interieur.gouv.fr